

# **Les prédicteurs de la récidive chez les délinquants sexuels: une méta-analyse**

**1996-04**

Par

R. Karl Hanson & Monique T. Bussière

Les opinions exprimées n'engagent que les auteurs et ne sont pas nécessairement celles du ministre du Solliciteur général du Canada.

Ce rapport est disponible en anglais. This report is available in English under the title:  
*Predictors of Sexual Offender Recidivism: A Meta-Analysis*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
N<sup>o</sup> au catalogue JS4-1/1996-4F  
ISBN: 0-662-81365-0

## **Table des matières**

### **Avant-propos**

### **Résumé**

### **Article**

#### **Méthode**

##### **Échantillon**

##### **Procédure de codage**

##### **Indice d'exactitude prédictive**

##### **Agrégation des résultats**

##### **Généralisabilité des résultats**

#### **Résultats**

##### **Prédicteurs de la récidive sexuelle**

##### **Prédicteurs de la récidive non sexuelle avec violence**

##### **Prédicteurs de la récidive en général**

##### **Échelles de risque combinées**

#### **Discussion**

#### **Note des auteurs**

**Les tableaux - voyez le cadre au sommet**

**Bibliographie - voyez le cadre au sommet**

## **Avant-propos**

L'analyse ici présentée a permis de tracer un tableau quantitatif des facteurs de risque de la récidive chez les délinquants sexuels. En se basant sur 61 ensembles de données, il a été possible d'établir l'existence d'une relation significative entre le tiers environ des 165 variables et la récidive ( $p < 0,05$ ), la corrélation étant d'au moins 0,10. Les mesures de la déviance sexuelle (par ex., préférences sexuelles déviantes, infractions sexuelles antérieures) et, à un moindre degré, les facteurs criminologiques généraux (par ex., âge, nombre total d'infractions antérieures) se sont révélés les meilleurs prédicteurs de la récidive de nature sexuelle. Les prédicteurs de la récidive non sexuelle et avec violence et de la récidive en général étaient semblables aux prédicteurs de la récidive relevés chez les criminels n'ayant pas commis d'infractions d'ordre sexuel. Toutefois, aucun facteur n'était suffisamment lié à la récidive pour que son usage exclusif soit justifié. Il faut poursuivre les recherches pour cerner des facteurs de risque dynamiques, c'est-à-dire susceptibles de changer.

### Résumé

La violence sexuelle constitue un grave problème social. Vu les taux élevés de victimisation chez les femmes et les enfants (Johnson et Sacco, 1995; Peters et coll., 1986), il semble bien que le nombre de délinquants sexuels soit considérable. Cela soulève d'importantes questions d'ordre public quant à la manière de gérer ces délinquants dans les systèmes de justice pénale et de santé mentale. Les décisions concernant la gestion des délinquants sont souvent basées sur des évaluations de la dangerosité.

Il est difficile d'estimer le taux de récidive global des délinquants sexuels étant donné que de nombreuses infractions ne sont pas décelées. Toutefois, une comparaison des taux de récidive des différentes catégories de délinquants peut fournir une information importante au sujet du risque de récidive relatif (Furby, Weinrott et Blackshaw, 1989). La principale question explorée dans le présent rapport est la suivante : quels facteurs augmentent ou diminuent le risque de récidive chez certains délinquants sexuels comparativement à d'autres délinquants sexuels? Pour répondre à cette question, nous nous sommes basés sur un résumé quantitatif d'un grand nombre d'études de suivi.

Pour être incluse dans notre analyse, une étude devait présenter les caractéristiques suivantes : a) porter sur un groupe de délinquants sexuels; b) comporter une période de suivi; c) établir une relation entre une caractéristique initiale et la récidive subséquente; d) indiquer la récidive sexuelle, la récidive non sexuelle avec violence ou toute récidive; e) fournir suffisamment de données statistiques. Les études ont été recensées au moyen d'une recherche dans des bases de données informatisées, d'un dépouillement des bibliographies accompagnant les articles disponibles et de communications avec les chercheurs reconnus oeuvrant dans ce domaine.

Au 31 décembre 1995, date limite que nous avons choisie, notre recherche nous avait permis de recenser 87 documents utilisables (articles publiés, rapports officiels, évaluations de programmes inédites, ensembles de données brutes, etc.). Ces 87 documents portaient sur 61 ensembles de données provenant de six pays. La moitié des études étaient postérieures à 1989. La taille médiane des échantillons était de 198 sujets (les échantillons comprenaient en moyenne 475 sujets, la gamme allant de 12 à 4 428), tandis que la période médiane de suivi était de quatre ans. Notre recherche a donc porté

au total sur 28 972 délinquants sexuels.

Deux évaluateurs ont codé chaque étude au moyen d'une liste type de catégories et selon des règles précises. Nous avons examiné toutes les variables prédictives sauf les résultats du traitement des délinquants sexuels, qui nous sont apparus comme un sujet suffisamment important pour justifier des analyses distinctes (voir Hall, 1995). Autre restriction, chaque variable prédictive devait avoir été examinée dans au moins trois études indépendantes. Dans l'ensemble, l'analyse a porté sur 69 prédicteurs éventuels de la récidive sexuelle, 38 prédicteurs de la récidive non sexuelle avec violence et 58 prédicteurs de la récidive en général (toute récidive).

Les résultats de chaque étude ont été transformés de façon à calculer un indice commun d'exactitude prédictive :  $r$ . Cette mesure peut varier entre -1 et +1. Lorsque  $r$  égale zéro, il n'y a pas de relation entre les variables. Lorsque  $r$  est égal à -1 ou +1, cela signifie que la variable présente une efficacité prédictive parfaite. Une valeur positive de  $r$  signifie que les délinquants qui présentent la caractéristique en question sont plus susceptibles de récidiver, tandis qu'une valeur négative signifie que la récidive est moins probable. En général, on peut définir la valeur de  $r$  comme étant la différence en pourcentage entre les taux de récidive des délinquants qui présentent une caractéristique donnée et de ceux qui ne la présentent pas (Farrington et Loeber, 1989). Les valeurs de  $r$  ont été rajustées pour faire entrer en ligne de compte les différences dans les taux de base de la récidive, et l'on a ensuite déterminé la moyenne pour toutes les études.

Pour la période de suivi moyenne de quatre à cinq ans, le taux de récidive sexuelle global était de 13,4 % ( $n = 23\ 393$ ), le taux de récidive non sexuelle avec violence, de 12,2 % ( $n = 7\ 155$ ) et le taux pour toute récidive, de 36,3 % ( $n = 19\ 374$ ). Les violeurs étaient beaucoup plus susceptibles de récidiver en commettant une infraction non sexuelle avec violence (22,1 %) que les agresseurs d'enfants (9,9 %). Il faut toutefois prendre ces moyennes sous toute réserve étant donné qu'elles sont basées sur des études diverses et que de nombreuses infractions d'ordre sexuel ne sont pas décelées.

Les plus importants prédicteurs de la récidive sexuelle étaient les caractéristiques liées à la déviance sexuelle et, à un moindre degré, les variables criminologiques générales. Ces prédicteurs incluaient les évaluations phallométriques de préférence sexuelle pour les enfants ( $r = 0,32$ ), l'existence d'infractions sexuelles antérieures (0,19), l'âge (-0,13), la perpétration des premières infractions sexuelles à un âge précoce (0,12), toute infraction antérieure (0,13) et le fait de ne jamais avoir été marié (0,11). Le risque de récidive était plus faible pour les délinquants qui avaient des liens de parenté avec leurs victimes ou qui connaissaient celles-ci (membres de la famille < connaissances < inconnus). Les délinquants qui n'avaient pas suivi un programme de traitement ou qui l'avaient abandonné présentaient un risque plus grand que ceux qui avaient achevé un tel programme. Bien qu'ils aient été basés sur un nombre restreint d'études, d'autres prédicteurs étaient intéressants : une relation négative avec la mère, des troubles de la personnalité et la cote obtenue sur l'échelle masculinité-féminité du MMPI.

Les variables prédictives de la récidive non sexuelle chez les délinquants sexuels étaient les mêmes que celles qui permettent de prévoir la récidive chez les autres délinquants (Andrews et Bonta, 1994; Champion, 1994). Tant les récidivistes non sexuels violents que les récidivistes en général tendaient à être jeunes et célibataires, à

manifester une personnalité antisociale ou des troubles psychotiques, à appartenir à un groupe racial minoritaire et à avoir des antécédents d'infractions avec et sans violence. Les violeurs commettaient plus souvent de nouvelles infractions non sexuelles que les agresseurs d'enfants. Les auteurs d'incestes risquaient moins de commettre de nouvelles infractions non sexuelles que les autres délinquants sexuels.

Grâce à l'efficacité statistique de la méta-analyse, il a aussi été possible de cerner des facteurs non liés à la récidive. Il n'y avait par exemple pas de relation entre la récidive sexuelle et le fait d'avoir été victime d'exploitation sexuelle dans l'enfance, la toxicomanie et des problèmes psychologiques généraux (comme l'angoisse, la dépression et le manque d'estime de soi). Il n'y avait pas non plus de relation entre les problèmes psychologiques et la récidive non sexuelle. Une comparaison des résultats de la méta-analyse à ceux d'autres recherches (McKibben, Proulx et Lusignan, 1994) a révélé que l'état de détresse dans lequel se trouvent les délinquants sexuels ne constitue pas une variable prédictive de la récidive, mais que les délinquants sexuels semblent réagir à cette détresse de façon déviante.

Même si l'on a constaté l'existence de relations entre de nombreux facteurs et la récidive, ces relations étaient plutôt modestes (0,10 à 0,20). Même les prédicteurs les plus puissants, comme les préférences sexuelles déviantes ou des infractions sexuelles antérieures, n'étaient pas assez fiables pour que leur utilisation exclusive soit justifiée. Logiquement, la question qu'il fallait ensuite se poser était celle de savoir dans quelle mesure l'on peut prévoir la récidive à partir de combinaisons de facteurs de risque. En général, les évaluations cliniques ont produit des résultats médiocres (0,06 à 0,14) par rapport aux méthodes statistiques d'évaluation du risque (0,42 à 0,46). Toutefois, il ne faudrait pas surestimer l'exactitude prédictive de ces dernières, étant donné qu'elles n'ont pas été appliquées à d'autres échantillons.

En guise de conclusion, nous suggérons des manières d'améliorer les évaluations du risque chez les délinquants sexuels. Presque tous les facteurs de risque étaient basés sur les antécédents (par ex., infractions antérieures) ou étaient extrêmement stables (comme les troubles de la personnalité); il faudrait donc essayer de trouver des facteurs de risque dynamiques. Ces facteurs pourraient être utilisés pour évaluer les changements attribuables au traitement et le moment auquel les délinquants risquent de récidiver. Les recherches destinées à recenser des facteurs de risque dynamiques pourraient exiger des méthodes d'évaluation améliorées et des plans d'étude différents de ceux que nous avons examinés dans ce rapport.

## **Les prédicteurs de la récidive chez les délinquants sexuels : une méta-analyse**

La violence sexuelle est un phénomène courant (Johnson et Sacco, 1995; Koss, 1993; Peters, Wyatt et Finkelhor, 1986). D'après des études sur la victimisation, environ un homme sur 10 et une femme sur cinq disent avoir été victimes d'exploitation sexuelle dans l'enfance (Peters et coll., 1986). Entre 10 % et 20 % des femmes déclarent avoir été

victimes d'agression sexuelle (selon les définitions du Code criminel) à l'âge adulte (Johnson et Sacco, 1995; Koss, 1993). Ces études donnent à penser que, puisque le nombre de victimes est élevé, le nombre de délinquants sexuels doit l'être également. Malgré l'absence d'études épidémiologiques soigneusement conçues, les études menées sur des échantillons de commodité (par ex., étudiants d'université, personnel hospitalier) révèlent ordinairement que de 10 % à 25 % des hommes reconnaissent avoir agressé sexuellement des femmes ou des enfants (Hanson et Scott, 1995; Lisak et Roth, 1988; Templeman et Stinnett, 1991).

L'existence d'un nombre considérable de délinquants sexuels soulève d'importantes questions d'ordre public quant à la manière de gérer ces délinquants dans les systèmes de justice pénale et de santé mentale. Certaines administrations ont choisi le maintien en incarcération préventif, pour une période indéterminée, des délinquants sexuels les plus dangereux (Anderson et Masters, 1992). Pour la plupart des délinquants sexuels, toutefois, on a recours à une combinaison d'incarcération, de surveillance dans la collectivité et de traitement spécialisé (Knopp, Freeman-Longo et Stevenson, 1992; The Management, 1990). Les décisions juridiques/d'ordre public concernant la gestion des délinquants sont souvent basées sur le témoignage de spécialistes de la santé mentale, dont les évaluations cliniques de la dangerosité constituent un aspect important.

Pour déterminer la dangerosité des délinquants sexuels, il faut connaître leur taux de récidive global et les facteurs qui augmentent ou diminuent le risque de récidive chez un délinquant sexuel donné. Or, il est difficile d'établir un taux de récidive pour l'ensemble des délinquants sexuels, étant donné que le taux varie selon la définition de la récidive qu'on utilise. Il est plus faible si l'on emploie une définition restreinte (par ex., nouvelle perpétration de la même infraction) plutôt qu'une définition large (par ex., toute nouvelle infraction). Le taux de récidive augmente par ailleurs en fonction de la durée de la période de suivi. Les affirmations au sujet du taux de récidive sont donc dépourvues de sens si l'on ne précise pas la définition et la période de suivi employées.

Mais il est difficile d'estimer le taux de récidive global surtout parce qu'une grande partie des infractions sexuelles ne sont pas signalées. Il suffit de comparer les statistiques de la police et les enquêtes sur la victimisation pour constater que la plupart des infractions d'ordre sexuel, surtout les infractions à l'endroit d'enfants, ne sont jamais signalées aux autorités (Bonta et Hanson, 1994). On ne peut guère s'attendre, d'autre part, à ce que les délinquants eux-mêmes fassent état de crimes sexuels qui n'ont pas été signalés. Par conséquent, toutes les estimations empiriques des taux de récidive des délinquants sexuels doivent être considérées comme des sous-estimations.

L'information au sujet du risque relatif chez les délinquants sexuels (par opposition au risque absolu) provient surtout d'enquêtes empiriques. En évaluant les délinquants sexuels par rapport à certaines caractéristiques et en notant ensuite leur récidive subséquente, on peut cerner les facteurs qui distinguent les récidivistes des non-récidivistes. Les cliniciens qui s'intéressent à l'évaluation empirique du risque peuvent ensuite utiliser ces facteurs pour estimer le risque relatif de récidive chez les délinquants du même genre.

Les chercheurs en criminologie ont fait une distinction importante entre les facteurs de risque statiques et les facteurs de risque dynamiques (Andrews et Bonta, 1994; Bonta,

1996; Jones, 1996). Les premiers, comme l'âge et les antécédents criminels, permettent de prévoir la récidive, mais échappent à toute influence extérieure. Par contre, les seconds (ou « besoins criminogènes »), comme les attitudes criminelles et les fréquentations de criminels, peuvent être modifiés. Une caractéristique importante des facteurs de risque dynamiques est que leur baisse est associée à une baisse de la récidive (Bonta, 1996). Les facteurs statiques sont utiles pour évaluer le niveau de risque global d'un délinquant. Toutefois, il faut connaître les facteurs dynamiques pour cerner les domaines qui se prêtent à une intervention, déterminer l'évolution du niveau de risque (par ex., les avantages procurés par le traitement) et prévoir le moment auquel de nouvelles infractions risquent d'être perpétrées.

Les études antérieures de la récidive chez les délinquants sexuels n'ont porté que sur un éventail restreint de facteurs de risque surtout statiques (Furby, Weinrott et Blackshaw, 1989; Hall, 1990; Quinsey, Lalumière, Rice et Harris, 1995). L'étude de Hall (1990) a consisté principalement en un recensement des délinquants sexuels, bien que l'auteur ait analysé un petit nombre d'études sur la récidive. Il a conclu qu'il existait des différences « relativement faibles » quant aux taux de récidive entre les divers types de délinquants. Furby et ses collaborateurs (1989) ont également consacré une petite part de leur étude aux prédicteurs du risque de récidive. Ils ont affirmé que [traduction] « les meilleures sources de données pour les comparaisons entre les différents types de délinquants sont de loin les études qui portent sur plusieurs catégories de délinquants et dont les résultats sont présentés séparément pour chaque catégorie » (p. 26). Malheureusement, ces auteurs n'ont pu recenser que cinq études de ce genre; celles-ci leur ont toutefois permis de conclure provisoirement que les agresseurs d'enfants ont un taux de récidive inférieur à celui des violeurs ou des exhibitionnistes et que les hommes qui agressent des garçons présentent peut-être plus de risque que ceux qui s'en prennent aux filles.

Quinsey, Lalumière et coll. (1995) ont réussi à trouver des études supplémentaires comparant les taux de récidive de différentes catégories de délinquants sexuels (voir également Quinsey, 1984, 1986). Contrairement à Furby et ses collaborateurs (1989), ils ont conclu que les violeurs et les agresseurs d'enfants avaient des taux de récidive similaires. Ils ont toutefois ajouté que plusieurs caractéristiques étaient liées au risque de récidive. Ils ont constaté que les agresseurs d'enfants qui s'en prenaient à des garçons présentaient un risque plus élevé que ceux qui s'en prenaient à des filles avec lesquelles ils n'avaient pas de lien de parenté, et que ce dernier groupe présentait un risque plus élevé que le groupe des auteurs d'incestes. Tant pour les violeurs que pour les agresseurs d'enfants, ceux qui avaient déjà commis des infractions sexuelles ou non sexuelles récidivaient plus fréquemment que ceux qui n'avaient pas d'antécédents criminels. Les auteurs ont également conclu qu'il existait une relation entre les intérêts sexuels déviants évalués en laboratoire et la récidive. Il s'agit là d'une constatation importante puisqu'il s'agit du seul facteur de risque cerné qui pourrait être changé (facteur dynamique).

Quinsey, Lalumière et coll. (1995) ont produit l'analyse récente la plus approfondie, mais celle-ci n'a porté que sur un nombre restreint de variables et un nombre modeste d'études (10 à 15 ensembles de données). En outre, elle ne nous renseigne guère sur l'importance relative des divers facteurs de risque. Ces limitations n'ont en fait rien d'étonnant dans un travail purement descriptif. Il est difficile de résumer toutes les

constatations d'un nombre considérable d'études sans se rapporter aux nombres.

Les résumés quantitatifs sont devenus une forme standard d'analyse de recherches (Rosenthal, 1995). On emploie souvent pour ces travaux le terme de « méta-analyse » parce qu'il s'agit d'analyses statistiques de statistiques produites par d'autres chercheurs (voir, par ex., Hedges et Olkin, 1985; Hunter et Schmidt, 1990; Rosenthal, 1991). La méta-analyse est un moyen utile d'analyser les études sur la récidive chez les délinquants sexuels pour plusieurs raisons. Comme nous l'avons déjà laissé entendre, il est facile, dans une méta-analyse, de combiner et d'organiser les résultats d'études nombreuses. Notre propre travail nous a permis de relever plus de 1 200 constatations traduisant l'existence d'une relation entre diverses caractéristiques des délinquants sexuels et la récidive; le volume même de cette information fait échec à toute tentative d'effectuer une analyse descriptive.

Une autre caractéristique importante des méta-analyses est leur efficacité statistique, qui permet de détecter des effets de faible ou moyenne importance. Il suffit de combiner les résultats de différentes études pour obtenir des échantillons dont la taille (et par conséquent l'efficacité statistique) est beaucoup plus grande que celle des échantillons des différentes études. Les techniques de la méta-analyse permettent également des estimations numériques des effets, de sorte qu'il est plus facile de comparer les divers indicateurs de risque par rapport à leur importance relative. De plus, en calculant la variance des constatations de toutes les études, on peut déterminer la mesure dans laquelle les facteurs de risque s'appliquent aux différents contextes et échantillons.

Une des grandes questions qui se posent en ce qui concerne la méta-analyse est de savoir si l'on peut combiner des études dont les caractéristiques diffèrent. Est-il raisonnable, par exemple, de combiner les constatations d'une étude européenne effectuée dans les années 1940 et celles d'une étude récente réalisée en Californie? Les études sur la récidive des délinquants sexuels varient considérablement quant à leur définition de la récidive, leur période de suivi, la population étudiée et l'endroit où elles ont été menées. Bien que ces facteurs puissent empêcher de faire des généralisations, un avantage de l'analyse quantitative est qu'il est possible de déterminer la signification de ces différences. Il est aussi possible de choisir des études et des méthodes de méta-analyse qui maximisent la comparabilité des résultats de recherche.

Pour accroître la comparabilité, nous avons inclus dans notre méta-analyse des études qui sont toutes basées sur le même plan de recherche. On évalue un groupe de délinquants sexuels par rapport à certaines caractéristiques avant qu'ils n'aient l'occasion de récidiver. Il s'agit ensuite d'établir une corrélation entre ces caractéristiques initiales et la récidive subséquente constatée au cours d'une période de suivi. Les études rétrospectives portant sur les antécédents criminels à un moment donné ont été exclues. Par conséquent, nous nous sommes limités aux études qui constituent, d'après Furby et coll. (1989) « de loin les meilleures sources de données » (p. 27).

Afin de neutraliser les diverses influences que peuvent exercer le contexte et l'échantillon, nous avons retenu comme unité de base de l'analyse les corrélations constatées à l'intérieur de chaque étude. Les périodes de suivi, les définitions de la récidive et les systèmes de justice pénale variaient selon les études, mais ces facteurs étaient les mêmes pour tous les délinquants visés par une étude donnée. Cela veut dire

que ces facteurs, liés à l'étude et au contexte, ne devraient exercer qu'une incidence directe restreinte sur les corrélations constatées dans les études (sauf dans la mesure où ils influent sur le taux de récidive de base, dont nous discuterons plus loin). Bien qu'échappant aux effets principaux évidents de facteurs comme la période de suivi, les corrélations propres à chaque étude étaient néanmoins exposées à des effets modérateurs (interactions entre la variable prédictive, la récidive et une autre variable). Une des questions empiriques sur laquelle a porté notre méta-analyse consistait justement à déterminer l'importance de ces effets modérateurs.

Nous avons tenté d'inclure dans notre analyse tous les facteurs prédictifs signalés, sauf les effets du traitement. L'efficacité du traitement est une question assez importante dans le cas des délinquants sexuels pour justifier des analyses distinctes. Plusieurs études descriptives (Marshall, Jones, Ward, Johnston et Barbaree, 1991; Marshall et Pithers, 1994; Quinsey, Harris, Rice et LaLumière, 1993) et au moins deux méta-analyses (Alexander, 1995; Hall, 1995a) ont été réalisées récemment sur le sujet. Plutôt que de contribuer au débat sur l'efficacité du traitement, nous nous sommes concentrés sur l'évaluation du risque. Notre étude englobe toutefois un certain nombre de variables liées au traitement comme la motivation à l'égard du traitement et des échecs antérieurs de programmes de traitement. Certains auteurs (par ex., Hall, 1995a) ont retenu des comparaisons entre les délinquants qui ont abandonné un programme de traitement et ceux qui ont mené celui-ci à bon terme comme preuve de l'efficacité du traitement, mais nous avons inclus ces comparaisons dans la catégorie « motivation à suivre un traitement ».

Nous avons relevé dans les études non seulement diverses variables prédictives, mais aussi diverses définitions de la récidive (par ex., perpétration de la même infraction, perpétration de toute infraction avec violence). Différentes mesures étaient également utilisées pour évaluer la récidive, y compris les autodéclarations, les inculpations par la police, les nouvelles condamnations, les violations des conditions de la liberté conditionnelle et les résultats des programmes de traitement. Pour simplifier l'analyse, nous avons groupé ces divers indices de la récidive en trois catégories : récidive sexuelle, récidive non sexuelle avec violence et toute récidive (récidive en général). Ces trois catégories étaient celles que les auteurs avaient le plus souvent examinées et qui étaient jugées les plus informatives.

Bref, nous avons exploré dans notre analyse la question suivante : par rapport aux autres délinquants sexuels, quelles sont les caractéristiques qui augmentent ou diminuent le risque de récidive d'un délinquant en particulier? Pour répondre à cette question, nous avons groupé les résultats d'un grand nombre d'études de suivi et nous les avons analysés à l'aide de techniques quantitatives. L'utilisation des techniques de la méta-analyse a permis d'intégrer des études et des variables prédictives beaucoup plus nombreuses que celles qui ont été explorées dans des analyses antérieures. Le but était de fournir une information sur l'importance relative des divers facteurs de risque et la mesure dans laquelle on peut généraliser les facteurs de risque pour les appliquer à différents échantillons et contextes.

## **Méthode**

### **Échantillon**



Des recherches informatiques ont été effectuées dans PsycLIT et dans le National Criminal Justice Reference System (NCJRS) à l'aide des équivalents anglais des mots clés suivants : délinquant sexuel, viol, violeur, agresseur d'enfants, pédophile, pédophilie, exhibitionniste, exhibitionnisme, agression sexuelle, inceste, voyeur, frotteur, outrage à la pudeur, déviant sexuel, paraphilie, paraphile, prévoir, récidive, récidiviste, récidiver, nouvelle infraction, rechute et échec. Nous avons cherché des articles additionnels en examinant les bibliographies accompagnant les articles recueillis et les analyses dans ce domaine. Enfin, nous avons écrit à 32 chercheurs reconnus dans le domaine de la récidive sexuelle en leur demandant de nous fournir des articles ou données omis ou inédits.

Pour être incluse dans l'analyse, une étude devait satisfaire aux critères suivants :

a) Porter sur un échantillon reconnaissable de délinquants sexuels. Les études sur des délinquants dont l'infraction répertoriée n'était pas d'ordre sexuel ont été exclues même si certains membres du groupe avaient déjà commis des infractions sexuelles.

b) Inclure une période de suivi. La récidive devait s'être produite après un moment déterminé (par ex., mise en liberté, achèvement du traitement). Nous avons exclu les études rétrospectives portant uniquement sur les antécédents criminels antérieurs à l'infraction répertoriée.

c) Examiner la relation entre une caractéristique des délinquants et la récidive au cours de la période de suivi. La caractéristique ne devait pas être liée à la situation de récidive; par exemple, le « niveau d'adaptation à la collectivité » n'aurait pas été considéré comme une variable prédictive si la récidive était considérée comme un critère de « difficultés d'adaptation à la collectivité ». De même, nous n'avons pas retenu les facteurs intéressant uniquement le milieu immédiat (par ex., des comparaisons entre hôpitaux, le lieu de naissance).

d) Inclure des données sur la récidive sexuelle, la récidive non sexuelle avec violence ou toute récidive. Les études étaient exclues si elles combinaient la récidive sexuelle et non sexuelle avec violence ou si elles portaient uniquement sur un type particulier de récidive sexuelle (par ex., les violeurs qui commettent de nouveaux viols). Nous avons décidé d'exclure les études portant sur une seule sorte d'infraction sexuelle en prenant pour hypothèse que les prédicteurs pouvaient être différents selon le genre d'infraction sexuelle. Une combinaison de toutes les sortes d'infractions sexuelles entraîne une perte d'information, tandis que l'utilisation d'une définition type facilite les comparaisons entre études.

e) Inclure assez d'information statistique. Les auteurs devaient préciser la taille de leur échantillon et le taux de récidive, et fournir suffisamment de données pour permettre d'estimer  $r$  ou  $\phi$  ( $\emptyset$ ). La simple affirmation selon laquelle une variable « permettait de prévoir » ou « ne permettait pas de prévoir » la récidive était considérée comme acceptable à condition que les tests statistiques pertinents aient été effectués, même s'ils n'étaient pas présentés intégralement.

Au 31 décembre 1995, qui était notre date limite, nous avons réuni 87 documents

utilisables (articles publiés, livres, rapports officiels, évaluations de programmes inédites, communications à des conférences, etc.). Lorsque plusieurs articles portaient sur le même ensemble de données, tous les résultats relatifs à ces données étaient considérés comme venant de la même étude. Nous avons par conséquent jugé que les 87 documents correspondaient à 61 études venant de six pays (30 des États-Unis; 16 du Canada; 10 du Royaume-Uni; deux de l'Australie; deux du Danemark; une de la Norvège). Un peu moins de la moitié des études (43 %) étaient inédites (par ex., communications à des conférences, rapports internes d'organismes). La moitié des études étaient postérieures à 1989 (les dates des études s'échelonnaient de 1943 à 1995). La taille médiane des échantillons était de 198 sujets (moyenne : 475; gamme : de 12 à 4 428).

La plupart des études portaient sur des groupes mixtes de délinquants sexuels (90 %), bien que six aient porté exclusivement sur des agresseurs d'enfants. Sur les 61 études, 52 étaient fondées sur des échantillons d'adultes, six, des échantillons d'adolescents et trois, des échantillons composés à la fois d'adultes et d'adolescents. Il s'agissait de délinquants se trouvant en établissement (48 %), ou dans la collectivité (25 %), ou encore d'échantillons comprenant les deux situations (27 %). Dix-neuf études portaient exclusivement sur des échantillons de détenus, et 11, sur des échantillons de patients d'établissements de soins psychiatriques en milieu surveillé, tandis que les autres portaient sur des cas provenant de diverses sources (cliniques privées, tribunaux, combinaison de sources). Environ la moitié des échantillons (48 %) étaient composés de délinquants sexuels participant à des programmes de traitement. Les études qui renfermaient des renseignements démographiques ont révélé que les délinquants étaient surtout de race blanche (27 études sur 28) et d'un statut socioéconomique inférieur (27 études sur 29).

Les mesures les plus courantes de la récidive étaient une nouvelle condamnation (84 %), l'arrestation (54 %), les autodéclarations (25 %) et les violations des conditions de la liberté conditionnelle (16 %). Dans 44 % des études (27 sur 61), les auteurs ont utilisé des indices multiples de la récidive. Les sources les plus courantes de renseignements sur la récidive étaient les dossiers nationaux de justice pénale (41 %), des dossiers provinciaux ou d'État (41 %), des dossiers de programmes de traitement (29 %) et des autodéclarations (25 %). En outre, pour 25 % des études, d'autres sources ont été utilisées (par ex., dossiers des services de protection de l'enfance). Dans 43 % des études, les auteurs ont utilisé des sources multiples, tandis que dans 15 études, la source des renseignements sur la récidive n'était pas indiquée. Les périodes de suivi allaient de six mois à 23 ans (médiane : 48 mois; moyenne : 66 mois).

### **Procédure de codage**

Deux évaluateurs (les deux auteurs) ont codé séparément chaque document en se basant sur une liste type de catégories et sur des règles de codage<sup>1</sup>. Les catégories des variables prédictives ont été conçues de façon à être en accord avec l'usage courant dans les recherches et à limiter la répétition de renseignements provenant de la même étude. En général, les facteurs pouvaient être groupés selon les grandes catégories suivantes : a) aspects du développement (par ex., problèmes familiaux, délinquance juvénile); b) facteurs démographiques (par ex., âge, état matrimonial); c) antécédents criminels de